

Agro-ressources. Le Pôle Industrie et Agro-ressources affiche un bon bilan et une renommée européenne et internationale croissante. Le nombre de ses adhérents augmente toujours et les projets, nationaux et européens, gagnent en envergure

Le Pôle IAR affiche ses ambitions : leader européen d'ici à 2015

Le Pôle de compétitivité Industrie et Agro-Ressources (IAR) Champagne-Ardenne/Picardie vient d'affiner et de développer ses priorités thématiques élaborées en 2005 par une feuille de route technologique et un contrat de performances sur la période 2009. Cette nouvelle étape fait émerger des nouveaux axes stratégiques complétant le dispositif existant.

Désormais, le Pôle travaille sur huit axes thématiques. Les six existants : les biocarburants de deuxième génération, les synthons, les biomolécules d'application technologique, les procédés de mobilisation et d'adaptation des agro-ressources et de la forêt, les agromatériaux et les biomolécules d'application nutrition, santé et bien-être. Et les deux nouveaux : les bioprocédés et les procédés de transformation de la ligno-cellulose.

Dans la droite ligne des

recommandations ministérielles, IAR a renforcé ses partenariats avec d'autres pôles. La création de France Green Plastics, entre IAR, Céréales Vallée et Plastipolis aboutit à la mise en place d'un cluster des agromatériaux pour la platurgie.

Autre exemple : IAR travaille avec deux autres pôles (Up-tex et i-Trans) autour des matériaux textiles biosourcés. L'année 2009 a également été l'occasion pour IAR de renforcer ses liens avec certains des 71 pôles labellisés : Agrimip, Pôle Fibres, Axelera, PASS ou Xylofitur...

TRANSVAL, UN PARTENARIAT EUROPÉEN

Transval, projet Interreg IV, fête son premier anniversaire. Il s'agit, au départ, d'un site internet, véritable annuaire des compétences dont le but est de valoriser les agro-ressources par une approche transfrontalière.

Le projet Transval est porté par Gembloux Agro-bio, université de la région de Namur en Wallonie, en partenariat avec IAR. Ce projet vise à apporter une plus-value partagée dans les activités économiques industrielles et de recherche, autour de la valorisation de la biomasse.

Autre exemple de partenariat transfrontalier : le lancement fin 2009 du premier appel à projet interpôle sur la Nutrition-santé entre IAR, Nutrition Santé Longévité (pôle lillois) et Wagralim (un des 5 pôles de compétitivité wallons). Les champs d'application de ce projet sont multiples : compléments alimentaires à fonction santé, optimisation des procédés de transformation des produits agro-alimentaires, amélioration des productions végétales ou animales pour une meilleure qualité nutritionnelle.

Hors de l'Europe, IAR vise

des partenariats possibles avec le Brésil, l'Inde, le Japon, les USA et le Canada.

UN RYTHME DE LABELLISATION SOUTENU

Au bilan de l'année écoulée, 26 projets de recherche et développement ont été labellisés ou co-labellisés par IAR et 14 d'entre eux financés, entraînant un investissement de 50 millions d'euros dont 20 millions d'aides publiques (Fonds Unique Interministériel, Oseo-Régions, Agence National pour la Recherche, Contrat de Plan Fîrat Région, Union Européenne...). Depuis 2006, première année opérationnelle d'IAR, 110 projets ont été labellisés et 72 financés.

L'année 2009, avec 30 nouvelles adhésions, porte le nombre d'adhérents d'IAR à 140. Ils sont 167 au 1^{er} juin 2010, avec un poids désormais significatif des PME (36%). Ces nouvelles adhé-



« Le Pôle connaît un essor remarquable et la croissance des projets prouve qu'il n'est pas un effet de mode... Nos actions sont centrées sur nos deux régions, véritables territoires de démonstration pour attirer des activités innovantes... Notre ambition : la première place en Europe pour 2015 », explique Daniel Thomas, son président.

sions participent à la progression des produits de fonctionnement d'IAR (3,6%), alors que les subventions sont en légère baisse (3,1%).

Le budget prévisionnel 2010 (1,4 M€) est sensiblement le même que celui de

2009. Il est alimenté à 32% par des fonds privés. Les subventions publiques viennent de l'Etat (455 735 € en 2009) et des conseils régionaux de Picardie et de Champagne-Ardenne (227 868 chacun).

GÉRARD DELENCIOS